



***Comment modifier les représentations de
l'opinion publique et valoriser l'intérêt général
de développer la RdRD ?***

« Régulation de la distribution du
cannabis, le cas de Genève et de la
Suisse »

Rolin Wavre, Genève

PROLOGUE

Un expert... pas tout à fait expert

Politicien de milice (mais pas dangereux)

Le droit mène à tout à condition d'en sortir : la Croix-Rouge internationale (CICR) !

Les Républicains de Genève ?

Pas exactement : le Parti Libéral-Radical (PLR)

Plan de l'exposé

1. Système politique suisse
2. Politique suisse de la drogue
3. Démarche genevoise 2012-2014
4. Réactions et objections
5. Ailleurs en Suisse...
6. Et maintenant ?
7. Conclusions

1. Système politique suisse

Fédéralisme : trois niveaux, voire plus...

Droit fédéral – application cantonale

Démocratie directe : initiative ou referendum

Mais aussi :

- Tradition du consensus gouvernemental
- Tout projet législatif connaît sa procédure de consultation

2. Politique de la drogue en Suisse

1960-1985 : vers la répression. Drogues dures = douces

1985-1995 : médicalisation, fermeture scènes ouvertes
Platzspitz puis Letten (Zurich)

Dès 1991 : 4 piliers : poursuite pénale, prévention, thérapie
+ réduction des risques

1993 : 2 initiatives populaires opposées :

- « Jeunesse sans drogue » non 71% en 1997
- « Pour une politique raisonnable en matière de drogue »
non 74% en 1998

3. La démarche genevoise

Constat : insécurité due au deal, THC en hausse, qualité en baisse, perte de contact.

-> 18 mois de travail confidentiel. Options écartées.

Proposition pour Genève :

- Régulation, pas libéralisation ni légalisation
- Associations de consommateurs
- Production centralisée, taxation
- Détection des consommateurs problématiques

→ Commission cantonale : Projet pilote

4. Réactions et objections

Postures :

- Conservateur : UDC (notre FN à nous)
- Emotionnel : mineurs – milieux de l'éducation

Questions pertinentes :

- Consommations problématiques, incitation
- Conduite sous influence
- Anonymat, moralité, aspect médical (lien psychose)
- Effet sur le marché noir ?

5. Ailleurs en Suisse...

LStup : « ... autorisation exceptionnelle... pour la recherche ou le développement... » - le Gouvernement doit valider (idem 1993)

Mouvement des villes et cantons : Bâle-Ville et Genève, municipalités de Winterthur, Berne et Zurich, et Lausanne.

Lenteurs des processus de décision suisses : force et faiblesse

6. Et maintenant ?

Vote populaire presque inévitable
... et finalement souhaitable !

Vulgariser

Expliquer

Communiquer

Dépassionner

7. Conclusions

- Sujet irrationnel, arguments rationnels. Est-ce possible ?
Oui.
- La clef de voûte : **l'option « table rase » n'existe pas**
- Le gain en sécurité publique : bingo
- Le gain en santé publique ? Mouais...
- Le coût : objectif « 0 »
- Jouer la montre (suisse ?)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION